



Version roumaine

La lutte contre la discrimination raciale et l'intolérance en Roumanie: table ronde de la Commission Européenne contre le Racisme et l'Intolérance (ECRI) et du Conseil national de lutte contre la discrimination, à Bucarest.

Date: 29 septembre 2015 **Lieu**: Hôtel Capitol, Bucarest

Organisateurs: L'ECRI en coopération avec le Conseil national de lutte contre la discrimination.

Objectifs : Donner aux participants l'opportunité d'examiner les suites aux recommandations contenues dans le rapport de monitoring de l'ECRI sur la Roumanie publié en 2014.

La table ronde comportera trois sessions consacrées :

- aux principales constatations du rapport de l'ECRI;
- au cadre législatif et institutionnel pour lutter contre le racisme et la discrimination raciale ;
- aux moyens de diminuer les tensions entre la population majoritaire et les minorités ethniques.

La réunion débutera par les déclarations liminaires de Razvan Rusu, directeur général, département des Affaires régionales du ministère des Affaires extérieures, Christian Ahlund, président de l'ECRI, et Csabe Ferenc Asztalos, président du Conseil national de lutte contre la discrimination. Le rapport de l'ECRI sur la Roumanie sera présenté par Dalibor Jilek, membre de l'ECRI.

Outre les autorités nationales, la table ronde réunira des représentants des ONG, ainsi que des membres des groupes relevant du mandat de l'ECRI. Cet événement vise à contribuer positivement au débat national sur la lutte contre la discrimination raciale et l'intolérance dans le pays.

Dans son rapport sur la Roumanie publié en 2014, l'ECRI s'est dite préoccupée par des questions telles que : la nécessité d'accroître la formation des juges, des procureurs et des agents des forces de l'ordre au cadre pénal de lutte contre le racisme, ainsi que la sensibilisation du large public à cette question ; la mise en place d'un système complet de collectes de données relatives à l'application des dispositions du droit pénal relatives au racisme et à la discrimination raciale ; le financement et la dynamisation de la stratégie nationale pour l'amélioration de la situation des Roms, ainsi que la nécessité de résorber les tensions interethniques.

La table ronde est **ouverte à la presse**. Elle débutera **le mardi 29 septembre 2015** à 9 heures et se terminera à 17 heures.

Lien vers le programme : anglais roumain
Lien vers le rapport de l'ECRI français anglais roumain

Conclusions (en anglais)

L'ECRI, organe de protection des droits de l'homme du Conseil de l'Europe, composé d'experts indépendants, est chargée du suivi des problèmes de racisme, de xénophobie, d'antisémitisme, d'intolérance et de discrimination fondée sur des motifs tels que la « race », les origines ethniques/nationales, la couleur, la nationalité, la religion et la langue (discrimination raciale) ; elle élabore des rapports et adresse des recommandations aux Etats membres.

Contact presse:

Pour l'ECRI: Stefano Valenti, Tel: +33 (0) 3 90 21 43 28, stefano.valenti@coe.int **Pour le Conseil national de lutte contre la discrimination de Roumanie:** Denisa Lazăr Tel: +40 (0) 730 240 540 et Beatrice Spoitoru +40 (0) 737 114 742, bcrp@cncd.org.ro.